

lité et de l'obéissance qu'ils lui avaient jurée : cette ridicule proposition fut repoussée par ce duc d'une manière cruelle, et en des termes qu'on peut voir ailleurs, mais que je n'oserais insérer ici.

Le duc de Guise, glorieux de sa victoire et appelé à Paris avec des instances répétées par ceux de son parti, y vint peu accompagné, de peur de donner ombrage au roi ; mais les peuples, ne pouvant se contenir, le reçurent avec des acclamations qui firent entrer le roi en jalousie et l'obligèrent à poster des corps-de-garde pour tenir la ville en bride. Le peuple, au lieu de s'apaiser, en prit l'alarme, et exécuta cette funeste journée ( 12 mai 1588 ) des barricades, qui obligea le roi à en sortir, laissant par sa retraite le duc maître absolu de cette populace séditieuse, et se retira à Chartres. L'archevêque, qui avait suivi le duc, ne le quitta plus et devint le compagnon inséparable de sa fortune. Il chargea les députés que les Parisiens envoyèrent à Lyon pour convier les Lyonnais d'entrer dans leur ligue, de plusieurs dépêches par lesquelles il pressait vivement plusieurs personnes considérables de se déclarer pour ce parti. Les émissaires secrets qu'il avait dans cette ville cabalèrent sourdement et n'osèrent se compromettre alors, prévoyant bien que le gouverneur romprait toutes leurs mesures.

En effet, Mandelot, convaincu pleinement des mauvaises intentions des chefs de la Ligue, fit paraître une fermeté qui les intimida ; il fit signifier aux députés qu'ils eussent à se retirer sur-le-champ, et assembla les principaux citoyens, auxquels il représenta par les plus vives raisons le danger dans lequel les plongerait ce conseil pernicieux de leur archevêque s'ils s'avisait de le suivre ; que le parti qu'ils devaient prendre était de rester fermes dans l'obéissance au roi, et néanmoins entretenir neutralité et liberté de commerce avec leurs voisins, et principalement avec ceux de Bourgogne dont la ville ne se peut absolument passer ; qu'ils devaient apporter tout le soin possible à se bien garder chez eux, et surtout ne permettre l'introduction dans leur ville d'aucunes troupes étrangères qui pussent leur donner la loi. Ces sages et salutaires conseils furent applaudis par la plus nombreuse et saine partie de ceux qui composaient l'assemblée, dont le résultat fut de députer au roi à Chartres pour le supplier de se retirer en cette ville, où il connaîtrait par lui-même combien ferme était leur fidélité au milieu des révoltes qui s'élevaient de toutes parts. La députation fut faite, et le roi, après avoir témoigné sa satisfaction et exhorté les Lyonnais à persister dans leur devoir, ne jugea pas à propos d'accepter leurs offres.

Le roi craignant qu'on ne l'accusât d'une neutralité suspecte, crut devoir par un trait d'une politique raffinée se déclarer le chef de la Ligue et rendit un édit à Rouen, au mois de juillet, par lequel il s'unissait avec ses sujets catholiques pour maintenir et conserver la véritable religion dans le royaume, et promettait de faire la guerre aux hérétiques jusqu'à ce qu'ils en fussent entièrement chassés, prétendant annuler toutes autres unions et ligues étrangères. Le duc de Guise poussé par son conseil et encouragé par la publication de cet édit d'union, prit